

pour me servir d'une expression de Bayle ,
hurient d'effroi de se voir accouplées ?

A cette considération j'en joins une autre.
Les assertions qui regardent la liberté des
peuples , l'autorité des Rois , la conduite des
Ministres sont d'un débit plus critique &
plus dangereux que les impiétés mêmes : or
ce sont à-peu-près les seules choses qui sub-
sisteroient après l'abolition des blasphèmes de
l'auteur. Notre édition avouée , approuvée ,
nous rendroit responsables de la moindre ex-
pression offensante , & nous attireroit plus de
disgrace que n'en a essuïé le scandaleux écri-
vain qui a consacré le travail de trente ans
aux déshonneur de la Religion , de la vertu ,
des mœurs , de son état (a) & de sa propre
personne.

Vous approuverez , je pense , ces raisons ,
& vous vous persuaderez que dans le travail

(a) On assûre que durant la dernière assemblée
du Clergé un Prélat après avoir parlé avec cha-
leur contre l'audacieuse impiété de cet Ecclé-
siastique , proposa de le dégrader solennellement.
On trouva que cette cérémonie auroit quelque
chose de singulier qui blefferoit les usages reçus ,
& d'ailleurs l'Abbe R. avoit déjà pris la fuite
pour se soustraire aux poursuites de la justice sé-
culière ; mais dans le fond , l'avis du Prélat étoit-
il déraisonnable ? Les Tribunaux séculiers , par res-
pect pour l'Eglise , demandent la dégradation des
Ecclésiastiques scélérats , avant de les foumettre
à la rigueur des loix civiles. Pourquoi l'Eglise
elle-même semble-t-elle moins jalouse de sa
gloire que les Magistrats ? Pourquoi ne pas désa-
vouer & dégrader des Ministres qui portent le
déshonneur de leur état aussi loin que la mal-
heureuse célébrité de leur nom ?